

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE  
DU 18 MAI 2026 – DE 20 H 01 À 20 H 29  
à la salle des Combles, à la Rue de la Gruyère 67**

**PRÉSIDENTE**

Madame Catherine Beaud, syndique

**COMMISSION BOURGEOISIALE**

Monsieur Hugues Bosson, président  
Monsieur Didier Chavillaz, vice-président  
Monsieur Frédéric Varenne, membre  
Madame Sabina Balarezo, membre  
Monsieur Thomas Bosson, membre

**EXCUSÉS**

Monsieur Vincent Bosson, bourgeois  
Monsieur Joël Pugin, bourgeois et membre de la  
commission financière  
Monsieur Philippe Pugin, bourgeois et membre de la  
commission financière

**SECRÉTAIRE**

Madame Diana Sauteur

**ADMINISTRATEUR DES FINANCES**

Monsieur Olivier Bonte

**NOMBRE DE CITOYENNES ET CITOYENS BOURGEOIS PRÉSENTS : 16**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 20 h 01, Madame la Syndique ouvre la séance de l'assemblée bourgeoisiale du 18 mai 2026 en ces termes :

*« Je vous souhaite la cordiale bienvenue à cette assemblée bourgeoisiale. En ma qualité de Syndique, j'ai l'honneur de présider cette assemblée. Je constate que celle-ci est composée uniquement de citoyens bourgeois, à l'exception de la secrétaire du procès-verbal, Madame Diana Sauteur, de l'administrateur des finances, Monsieur Olivier Bonte, et de moi-même.*

*Je vous remercie toutes et tous vivement de votre présence à cette assemblée bourgeoisiale.*

*J'excuse Monsieur le Préfet, Vincent Bosson, ainsi que Messieurs Philippe et Joël Pugin, tous les deux membres de la commission financière.*

*Cette assemblée a été convoquée régulièrement, soit par avis paru dans la Feuille officielle du 8 mai 2026, par affichage au pilier public et par convocation personnelle. Elle peut dès lors délibérer valablement.*

*Je passe la parole à Monsieur Hugues Bosson, président de la commission bourgeoisiale. »*

Monsieur Hugues Bosson intervient comme suit :

*« Au nom de la commission bourgeoisiale, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleures salutations. Je vous remercie pour votre participation à cette assemblée, afin de valider et d'approuver les comptes 2025. Je salue particulièrement, ce soir, notre chère Syndique, Madame Catherine Beaud, qui préside cette assemblée, Madame Diana Sauter, secrétaire, ainsi que Monsieur Olivier Bonte, administrateur des finances.*

*À noter que Madame Beaud a été brillamment réélue et sollicitée pour le poste de syndique qu'elle va donc exercer pendant cette prochaine période électorale. Nous l'en félicitons et nous nous réjouissons de poursuivre cette fructueuse collaboration avec la Commune qu'elle représente. Son expérience, ses compétences et sa diplomatie sont une aide précieuse pour une bonne relation avec les autorités communales et, de ce fait, avec aussi toutes les citoyennes et tous les citoyens de Riaz.*

*Nous félicitons aussi Monsieur Thomas Bosson, notre apprécié secrétaire, pour son élection au sein du Conseil communal.*

*Cet exercice 2025 nous a une nouvelle fois permis de réaliser un bénéfice appréciable. Grâce à cela, nous continuons à amortir annuellement notre dette de CHF 100'000.00 et entretenons nos bâtiments et notre patrimoine. Ces comptes vous seront présentés et commentés par Madame la Syndique, à qui je repasse la parole. »*

Avant de passer au détail de l'ordre du jour, Madame la Syndique procède à la désignation d'un scrutateur ou d'une scrutatrice.

Monsieur Kevin Bosson est désigné en qualité de scrutateur pour la séance de ce soir.

## **ORDRE DU JOUR**

---

1. Procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> décembre 2025. Approbation  
Ce procès-verbal ne sera pas lu.
2. Comptes 2025  
Rapport de la commission financière. Approbation
3. Élection des membres de la commission bourgeoisiale pour la législature 2026-2031
4. Élection des membres de la commission financière pour la législature 2026-2031
5. Divers

L'ordre du jour, tel que proposé, n'amène pas de questions ni de remarques d'ordre formel. Il est soumis au vote.

<b>VOTE</b>
<b>Au vote, l'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité, soit par 16 voix.</b>

## 1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025

---

Madame la Syndique rappelle que ce procès-verbal a pu être consulté ou obtenu au secrétariat communal.

Ce procès-verbal n'amène aucune question ni remarque d'ordre formel. Madame la Syndique le soumet au vote.

### VOTE

**Au vote, le procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> décembre 2025 est accepté à l'unanimité, soit par 16 voix.**

Madame la Syndique adresse ses remerciements à l'auteur du procès-verbal, Madame Diana Sauteur.

## 2 COMPTES 2025

---

*[Monsieur Olivier Bonte distribue les comptes 2025 aux personnes.]*

Madame la Syndique ouvre la présentation des comptes en tenant ces propos :  
« Voici quelques informations et explications concernant les comptes de résultats 2025.

### COMPTE DE RÉSULTATS

#### CHAPITRE 0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**0110.3130.00 Convocations assemblées CHF 618.75**

*Ce poste comprend les frais d'envois postaux et les frais de publications dans la Feuille Officielle.*

**0110.3132.00 Honoraires organe de révision CHF 1'621.50**

*Il s'agit des honoraires de la Fiduciaire Fiduconsult Bulle SA pour la révision des comptes annuels.*

**0110.3199.00 Frais d'assemblée CHF 435.60**

*Ce compte comprend les frais de verrée qui suivent les assemblées bourgeoises.*

**0120.3000.00 Traitement commission bourgeoise CHF 5'115.00**

*Il s'agit des vacations de la commission bourgeoise. Il est supérieur au budget en raison du temps consacré par la commission au lancement du projet de la valorisation de la parcelle bourgeoise N° 11.*

**0120.3130.00 Honoraires et prestations de tiers CHF 2'526.00**

*Les frais de gestion courante de la Bourgeoisie ainsi que les frais de gestion de la salle bourgeoise par l'administration communale font l'objet de ce compte.*

#### CHAPITRE 9 FINANCES

**9610.3401.00 Intérêts passifs CHF 34'727.80**

*Il s'agit des intérêts du prêt pour l'Aigle-Noir. La dette au 31 décembre 2025 se monte à CHF 5'625'000.00.*

**9610.4401.00 Intérêts des créances et comptes courants CHF 254.61**  
*Ce montant correspond aux intérêts produits par les comptes bancaires.*

**9630.3120.01 Taxes eau et épuration CHF 2'859.15**  
*Il s'agit de la taxe annuelle communale pour la parcelle N° 11 attenante à l'Aigle-Noir.*

**9630.3134.00 Assurances diverses CHF 590.05**  
*Il s'agit des assurances pour les bâtiments Neyruz 5A et 5B. Les assurances pour l'Aigle-Noir sont incluses dans le poste 9630.3144.00.*

**9630.3144.00 Frais d'immeubles (sous gérance Régie Bulle SA) CHF 40'610.70**  
*Les charges de l'Aigle-Noir non supportées par les locataires, comme les assurances, les frais d'entretien du bâtiment ainsi que les frais de la gérance, font l'objet de ce compte. Les charges sont inférieures au budget. En effet, le budget établi par la gérance était très prudent et comprenait plusieurs réserves non utilisées.*

**9630.3144.01 Frais d'immeuble CHF 24'314.70**  
*Ce compte comprend le solde des travaux pour la toiture du chalet des Puey pour un montant de CHF 8'300.00 ainsi que la réfection de la conduite relative à la source de l'Aigle Noir pour CHF 4'725.90 et les honoraires de Tinguely Architecte pour l'avant-projet de la parcelle N° 11 pour CHF 9'729.00. Ces deux derniers montants n'étaient pas budgétisés, d'où le dépassement par rapport au budget de CHF 12'000.00.*

**9630.4470.00 Location immeubles (sous gérance Régie Bulle SA) CHF 270'572.20**  
*Il s'agit des loyers nets encaissés par la Bourgeoisie pour les bâtiments de l'Aigle-Noir. Les loyers sont détaillés comme suit : CHF 111'755.70 pour les appartements, CHF 117'436.00 pour la crèche et la Raiffeisen et CHF 24'693.00 pour les places de parc. Sont également inclus dans ce montant, les produits de la location de la salle des Combles pour environ CHF 11'000.00.*

*Ce compte diffère légèrement du budget et de l'année 2024. En effet, la gérance ne fait aucune délimitation en fin d'année quant au versement des loyers. Pour l'exemple, un loyer de janvier 2025 a pu être encaissé fin décembre 2024. Il a été dès lors comptabilisé sous 2024, d'où cette différence. Pour les prochains exercices, il a été demandé à la gérance d'imputer les loyers sous l'année correspondante, ce qui évitera des différences entre les exercices comptables.*

**9630.4470.01 Loyers terrains CHF 8'360.40**  
*Les locations des terres bourgeoisiales font l'objet de ce compte.*

*En résumé, le compte de résultats se présente comme suit :*

Total des charges	CHF	113'419.25
Total des produits :	CHF	279'187.21
<b>Excédent de produits (bénéfice)</b>	<b>CHF</b>	<b>165'767.96</b>

## COMPTE DES INVESTISSEMENTS

*Pour l'année 2025, il n'y a eu aucun investissement.*

## BILAN

*Le bilan est présenté au verso des comptes de résultats qui ont été remis aux bourgeoises présentes et aux bourgeois présents.*

Avec l'excédent de produit de **CHF 165'767.96** enregistré pour cet exercice, la fortune comptable de la Bourgeoisie s'élève au 31 décembre 2025 à **CHF 8'743'744.70**.

Je passe maintenant la parole à Monsieur Hugues Bosson, président de la commission bourgeoisiale, pour ses commentaires. »

Monsieur Hugues Bosson intervient en ces termes :

« Notre commission a suivi avec attention et vigilance les mouvements financiers qui vous sont présentés ce soir. Ces comptes 2025 reflètent avec réalisme et exactitude les revenus et charges de notre bourgeoisie. Nous vous recommandons donc de les approuver. Je remercie Monsieur Olivier Bonte et Madame la Syndique pour leur précieuse collaboration dans la gestion de notre comptabilité. »

Madame la Syndique cède ensuite la parole à Madame Valérie Bosson pour la lecture du rapport de la commission financière.

#### RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Au nom de la commission financière, Madame Valérie Bosson intervient de la sorte :

« Conformément à son mandat, la commission financière a tenu sa séance le 4 mai 2026, afin de prendre position sur les comptes 2025.

La commission financière était accompagnée de :

- Madame Catherine Beaud, Syndique,
- Monsieur Olivier Bonte, administrateur des finances,
- Madame Diana Sauteur, secrétaire communale,
- Monsieur Hugues Bosson, président de la commission bourgeoisiale.

Les comptes ont été révisés par la Fiduciaire Fiduconsult Bulle SA. Nous avons pris connaissance de son rapport, des comptes annuels et des diverses annexes. Des explications nous ont été données.

L'exercice 2025 se termine positivement avec un bénéfice de CHF 165'767.96, tandis que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 169'560.00.

La commission financière remercie toutes les personnes présentes pour leurs réponses et leur disponibilité ainsi que pour leur compétence et leur professionnalisme.

Compte tenu de ce qui précède, nous recommandons à l'assemblée de bien vouloir approuver ces comptes 2025 ainsi que le rapport y relatif et d'en donner décharge à tous les organes concernés.

La commission financière : Madame Valérie Bosson, Messieurs Philippe Pugin et Joël Pugin.

Madame la Syndique adresse ses remerciements à Madame Valérie Bosson, avant d'ouvrir la discussion sur les comptes 2025.

La parole n'étant pas demandée, Madame la Syndique remercie les personnes qui acceptent les comptes 2025, tels que proposés, de se prononcer à main levée.

<b>VOTE</b>
<b>Au vote, les comptes 2025 sont acceptés à l'unanimité, soit par 16 voix.</b>

### 3 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION BOURGEOISIALE POUR LA LÉGISLATURE 2026-2031

---

La Bourgeoisie étant soumise aux mêmes dispositions que la Commune, il y a lieu d'élire, pour la nouvelle législature 2026-2031, les 5 membres de la commission bourgeoisiale.

Les membres en place, à savoir, Madame Sabina Balarezo ainsi que Messieurs Hugues Bosson, Thomas Bosson, Didier Chavaillaz et Frédéric Varenne, acceptent de continuer leur mandat.

Madame la Syndique demande si une autre candidature se profile ou si le scrutin de liste est requis. Tel n'étant pas cas, elle proclame

**Madame Sabina Balarezo ainsi que Messieurs Hugues Bosson, Thomas Bosson, Didier Chavaillaz et Frédéric Varenne, membres de la commission bourgeoisiale pour la durée de la législature 2026-2031.**

Les membres sont applaudis par l'assemblée et félicités par Madame la Syndique.

### 4 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCIÈRE POUR LA LÉGISLATURE 2026-2031

---

Comme pour la commission bourgeoisiale, il y a lieu également d'élire les trois membres de la commission financière pour cette nouvelle législature.

Les membres en place, à savoir Madame Valérie Bosson ainsi que Messieurs Joël Pugin et Philippe Pugin, acceptent de poursuivre leur mandat.

Madame la Syndique demande si quelqu'un souhaite présenter une autre candidature ou requiert le vote par scrutin de liste. Tel n'étant pas le cas, elle proclame

**Madame Valérie Bosson ainsi que Messieurs Joël Pugin et Philippe Pugin, membres de la commission financière pour la durée de la législature 2026-2031.**

*[Applaudissements]*

Madame la Syndique les remercie pour leur engagement et leur travail.

### 5 DIVERS

---

Madame la Syndique transmet les informations suivantes :  
« *Le nombre de bourgeois de Riaz s'élève, à ce jour, à 165.*

*Y a-t-il d'autres questions, propositions ou remarques pour les divers ? »*

La parole n'étant pas demandée, Madame la Syndique passe la parole à Monsieur Hugues Bosson pour quelques informations qui concernent la Bourgeoisie :

*Quelques informations sur nos projets en cours et sur divers événements depuis notre dernière assemblée.*

### **Four à pain de Puey**

*Monsieur Jean-Claude Vermot, spécialiste en la matière, a expertisé notre four et nous clairement indiqué qu'il n'est plus possible de le restaurer. Il a été trop longtemps soumis aux intempéries. La molasse et les briques réfractaires sont trop dégradées. Notre but n'était pas de faire du pain, mais de le sauver et le faire revivre. Il n'est donc pas raisonnable d'en refaire un neuf en ce lieu.*

*A noter que ce four est répertorié, mais n'est pas protégé. Nous n'aurions donc pas pu obtenir de subvention. On pourra étudier un autre projet dans l'espace de nos nouvelles constructions.*

*Je remercie Madame Sabina Balarezo, Monsieur Michel Oberson et Monsieur Joël Pugin qui se sont investis pour étudier ce projet.*

### **Salle bourgeoise**

*Nous avons fait poncer et traiter le parquet qui, au fil des utilisations, s'était beaucoup taché. L'entreprise de Monsieur Pascal Schornoz a exécuté ces travaux pour CHF 2'800.00. Cette salle a toujours un réel succès. Un grand merci à Philippe et son épouse Monique qui veillent au bon déroulement de ces nombreuses locations.*

### **Projet d'aménagement de notre parcelle N° 11 (Entre-Deux-Chemins)**

*Depuis votre décision de nous mandater pour étudier ce projet, nous nous sommes rencontrés à diverses reprises avec Monsieur Olivier Tinguely pour confronter nos idées, nos visions de cette future réalisation. Avec toujours le souhait de réaliser des appartements adaptés, des logements, des espaces de rencontre, des locaux à usages divers, etc. Ces réunions nous ont déterminés pour des options primordiales que l'on doit maintenant préciser et choisir.*

*C'est pourquoi, nous avons mandaté l'entreprise ENOKI Sàrl qui va compléter ces réflexions en cours par une analyse du contexte, des besoins et des publics cibles, ainsi que par la précision du programme logements, activités et espaces de rencontre. Elle nous fournira aussi une préanalyse de durabilité et des recommandations ciblées pour guider les prochaines étapes du développement. Cette étude et sa synthèse nous seront présentées au début juin. Elles permettront à Monsieur Christophe Tinguely, notre architecte, de poursuivre son travail d'une façon objective, avec les besoins et tendances de la population actuelle et de sa typologie.*

*Lors de notre prochaine assemblée en novembre, nous serons en mesure de vous présenter ce projet avec plus de détails.*

*Nous sommes à votre disposition pour toutes questions ou précisions concernant ce projet. »*

Madame Audrey Verdugo, récemment devenue bourgeoise, sollicite des informations relatives au projet d'aménagement de la parcelle N° 11.

Monsieur Hugues Bosson apporte des précisions concernant la parcelle N° 11, attenante au nouveau bâtiment comprenant notamment une banque et plusieurs logements. Il rappelle que la Bourgeoisie est propriétaire du bâtiment où se tient la présente assemblée, lequel était à l'origine une ferme ayant également servi d'hospice. En raison de son état, la conservation de l'ancienne ferme n'a pas été possible et celle-ci a dû être démolie. Une crèche a ensuite été aménagée dans les locaux existants, incluant la présente salle, puis un nouveau bâtiment, comprenant sept appartements, a été construit.

La parcelle attenante, d'une superficie de plus de 11'000 m<sup>2</sup>, fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion globale. Face à la pression foncière et aux sollicitations régulières de promoteurs, la Bourgeoisie a choisi d'anticiper en étudiant elle-même les possibilités d'aménagement, plutôt que de subir des propositions externes.

Cette démarche en est encore à ses débuts et aucun projet n'est, à ce stade, arrêté. L'orientation envisagée porterait sur la réalisation de logements adaptés, sous différentes formes encore à définir.

Une présentation a déjà été effectuée lors de la dernière assemblée par l'architecte, sur la base d'un avant-projet esquissé. Une mise à jour du projet pourra être présentée lors de l'assemblée de novembre, avec un état d'avancement plus abouti.

L'assemblée n'ayant pas d'autres questions ni interventions, Monsieur Hugues Bosson cède la parole à Monsieur Didier Chavaillaz, pour des informations complémentaires.

Monsieur Didier Chavaillaz présente les projets et activités envisagés par la Bourgeoisie, visant à renforcer sa visibilité et à favoriser les échanges avec les bourgeois.

Il est rappelé qu'une première action a déjà été organisée cette année à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, qui a réuni 18 participants, le 29 avril.

D'autres événements sont également en cours de réflexion, notamment une participation à la Fenêtre de l'Avent, ainsi que d'autres manifestations qui pourraient être proposées selon les idées.

Dans cette optique, un courrier sera envoyé aux bourgeois et bourgeoises, afin de collecter leurs coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone et adresse e-mail), en vue de simplifier la communication et l'organisation des événements futurs.

Ces initiatives ont pour objectif de renforcer les liens et de favoriser la participation du plus grand nombre de personnes aux activités de la Bourgeoisie.

Monsieur Hugues Bosson remercie Monsieur Chavaillaz et poursuit ainsi :

*« Nous arrivons au terme de cette assemblée. Je remercie Madame Catherine Beaud, notre chère Syndique, qui a mené avec brio cette assemblée. Merci aussi à notre secrétaire, Madame Diana Sauteur, et à Monsieur Olivier Bonte, qui veille sur la trésorerie de notre Bourgeoisie.*

*Je remercie aussi toute la commission avec laquelle j'éprouve beaucoup de plaisir à travailler. Nous nous efforçons de résoudre au mieux les problèmes qui surviennent dans la gestion des affaires courantes. Une lourde tâche nous attend ces prochaines années avec ce projet d'aménagement sur notre parcelle. Nous devons nous entourer de personnes spécialisées et compétentes pour le concrétiser. Nous restons à votre service pour défendre et mettre en valeur la Bourgeoisie de notre village.*

*Après ces débats, comme à chaque assemblée, vous êtes toutes et tous invités à partager une collation et un verre de l'amitié. Merci à Didier, qui se charge à chaque fois de son organisation.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous de beaux moments de joie jusqu'à notre prochaine rencontre, fixée le 30 novembre 2026.*

*Je passe la parole à Madame Beaud qui va clore cette assemblée. »*

La parole n'étant plus demandée, Madame la Syndique remercie les personnes présentes pour la bonne ambiance qui a régné durant cette séance. Elle lève officiellement l'assemblée à 20 h 29.

La secrétaire

La présidente

Diana Sateur

Catherine Beaud

*Le présent procès-verbal fait office de rapport de gestion de la Bourgeoisie de Riaz pour l'année 2025.*

PROVISoire

# BILAN

COMPTE	DESIGNATION	BILAN 31.12.2025	BILAN 31.12.2024
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>14'370'764.70</b>	<b>14'331'691.39</b>
<b>10</b>	<b>PATRIMOINE FINANCIER (PF)</b>	<b>14'370'764.70</b>	<b>14'331'691.39</b>
<b>100</b>	<b>DISPONIBILITES ET PLACEMENTS A COURT TERME</b>	<b>616'562.98</b>	<b>561'785.37</b>
<b>1002</b>	<b>BANQUES</b>	<b>616'562.98</b>	<b>561'785.37</b>
10020.00	BANQUE RAIFFEISEN C/C	228'714.77	277'694.77
10020.01	BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG C/C	338'576.35	235'046.90
10020.02	BANQUE RAIFFEISEN - COMPTE EPAGNE	49'271.86	49'043.70
<b>101</b>	<b>CREANCES</b>	<b>36'804.80</b>	<b>50'257.55</b>
<b>1011</b>	<b>CREANCES AVEC TIERS</b>	<b>36'804.80</b>	<b>50'257.55</b>
10110.00	COMPTE-COURANT COMMUNE RIAZ	21'673.35	12'083.30
10110.01	COMPTE-COURANT REGIE BULLE	15'131.45	38'174.25
<b>104</b>	<b>ACTIFS DE REGULARISATION</b>	<b>-</b>	<b>2'251.55</b>
<b>1041</b>	<b>CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-</b>	<b>2'251.55</b>
10410.00	REGULARISATION CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES	-	2'251.55
<b>107</b>	<b>PLACEMENTS FINANCIERS A LONG TERME</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>
<b>1070</b>	<b>ACTIONS ET PARTS SOCIALES</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>
10700.00	BANQUE RAIFFEISEN MOLESON, PART SOCIALE	10'000.00	10'000.00
<b>108</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF</b>	<b>13'707'396.92</b>	<b>13'707'396.92</b>
<b>1080</b>	<b>TERRAINS PF</b>	<b>7'001'330.00</b>	<b>7'001'330.00</b>
10800.00	TERRAIN AGRICOLE ET RURAL	341'330.00	341'330.00
10800.01	TERRAIN A BATIR	6'660'000.00	6'660'000.00
<b>1081</b>	<b>BATIMENTS PF</b>	<b>6'706'066.92</b>	<b>6'706'066.92</b>
10810.00	BATIMENTS PF	6'706'066.92	6'706'066.92
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>- 14'370'764.70</b>	<b>- 14'331'691.39</b>
<b>20</b>	<b>CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>- 5'627'020.00</b>	<b>- 5'753'714.65</b>
<b>204</b>	<b>PASSIFS DE REGULARISATION</b>	<b>- 2'020.00</b>	<b>- 28'714.65</b>
<b>2041</b>	<b>CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES</b>	<b>- 2'020.00</b>	<b>- 28'714.65</b>
20410.00	REGULARISATION CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES	- 2'020.00	- 28'714.65
<b>206</b>	<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME</b>	<b>- 5'625'000.00</b>	<b>- 5'725'000.00</b>
<b>2064</b>	<b>EMPRUNTS</b>	<b>- 5'625'000.00</b>	<b>- 5'725'000.00</b>
20640.00	BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG ATF AIGLE NOIR	- 5'625'000.00	- 5'725'000.00
<b>29</b>	<b>CAPITAL PROPRE</b>	<b>- 8'743'744.70</b>	<b>- 8'577'976.74</b>
<b>299</b>	<b>EXCEDENT (+) OU DECOUVERT (-) DU BILAN</b>	<b>- 8'743'744.70</b>	<b>- 8'577'976.74</b>
<b>2990</b>	<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>- 165'767.96</b>	<b>- 195'478.11</b>
29900.00	RESULTAT ANNUEL	- 165'767.96	- 195'478.11
<b>2999</b>	<b>RESULTAT CUMULES DES ANNEES PRECEDENTES</b>	<b>- 8'577'976.74</b>	<b>- 8'382'498.63</b>
29990.00	RESULTAT CUMULES DES ANNEES PRECEDENTES	- 8'577'976.74	- 8'382'498.63

## COMPTE DE RESULTATS MCH2

	Comptes 2025	Budgets 2025	Comptes 2024
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	5'115.00	3'000.00	4'715.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	73'576.45	82'000.00	65'938.75
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	0.00	0.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
36 Charges de transferts	0.00	0.00	0.00
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00
41 Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	0.00	0.00	0.00
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46 Revenus de transferts	0.00	0.00	0.00
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
<b>Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]</b>	<b>78'691.45</b>	<b>85'000.00</b>	<b>70'653.75</b>
34 Charges financières	34'727.80	35'000.00	35'695.13
44 Revenus financiers	279'187.21-	289'560.00-	301'826.99-
<b>Résultat provenant des financements [RFI]</b>	<b>244'459.41-</b>	<b>254'560.00-</b>	<b>266'131.86-</b>
<b>Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]</b>	<b>165'767.96-</b>	<b>169'560.00-</b>	<b>195'478.11-</b>
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
<b>Résultat extraordinaire [REO]</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]</b>	<b>165'767.96-</b>	<b>169'560.00-</b>	<b>195'478.11-</b>

# COMPTES DE RESULTATS

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>10'316.85</b>	<b>-</b>	<b>9'650.00</b>	<b>-</b>	<b>12'027.75</b>	<b>-</b>
<b>01</b>	<b>LEGISLATIF ET EXECUTIF</b>	<b>10'316.85</b>	<b>-</b>	<b>9'650.00</b>	<b>-</b>	<b>12'027.75</b>	<b>-</b>
<b>011</b>	<b>LEGISLATIF</b>	<b>2'675.85</b>	<b>-</b>	<b>2'800.00</b>	<b>-</b>	<b>4'569.75</b>	<b>-</b>
<b>0110</b>	<b>LEGISLATIF</b>	<b>2'675.85</b>	<b>-</b>	<b>2'800.00</b>	<b>-</b>	<b>4'569.75</b>	<b>-</b>
0110.3130.00	CONVOCATION ASSEMBLEE	618.75	-	600.00	-	790.55	-
0110.3132.00	HONORAIRES ORGANE DE REVISION	1'621.50	-	1'700.00	-	2'321.50	-
0110.3199.00	FRAIS ASSEMBLEE	435.60	-	500.00	-	1'457.70	-
<b>012</b>	<b>EXECUTIF</b>	<b>7'641.00</b>	<b>-</b>	<b>6'850.00</b>	<b>-</b>	<b>7'458.00</b>	<b>-</b>
<b>0120</b>	<b>EXECUTIF</b>	<b>7'641.00</b>	<b>-</b>	<b>6'850.00</b>	<b>-</b>	<b>7'458.00</b>	<b>-</b>
0120.3000.00	TRAITEMENTS COMMISSION BOURGEOISIALE	5'115.00	-	3'000.00	-	4'715.00	-
0120.3130.00	HONORAIRES ET PRESTATIONS TIERS	2'526.00	-	3'600.00	-	2'543.00	-
0120.3170.00	DEDOMMAGEMENTS ET DEPLACEMENTS	-	-	250.00	-	200.00	-
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>103'102.40</b>	<b>279'187.21</b>	<b>110'350.00</b>	<b>289'560.00</b>	<b>94'321.13</b>	<b>301'826.99</b>
<b>96</b>	<b>ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE</b>	<b>103'102.40</b>	<b>279'187.21</b>	<b>110'350.00</b>	<b>289'560.00</b>	<b>94'321.13</b>	<b>301'826.99</b>
<b>961</b>	<b>INTERETS</b>	<b>34'727.80</b>	<b>254.61</b>	<b>35'000.00</b>	<b>200.00</b>	<b>35'695.13</b>	<b>821.39</b>
<b>9610</b>	<b>INTERETS</b>	<b>34'727.80</b>	<b>254.61</b>	<b>35'000.00</b>	<b>200.00</b>	<b>35'695.13</b>	<b>821.39</b>
9610.3401.00	INTERETS PASSIFS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS	34'727.80	-	35'000.00	-	35'695.13	-
9610.4401.00	INTERETS DES CREANCES ET COMPTES COURANTS	-	254.61	-	200.00	-	821.39
<b>963</b>	<b>IMMEUBLES PATRIMOINES FINANCIER</b>	<b>68'374.60</b>	<b>278'932.60</b>	<b>75'350.00</b>	<b>289'360.00</b>	<b>58'626.00</b>	<b>301'005.60</b>
<b>9630</b>	<b>IMMEUBLES PATRIMOINES FINANCIER</b>	<b>68'374.60</b>	<b>278'932.60</b>	<b>75'350.00</b>	<b>289'360.00</b>	<b>58'626.00</b>	<b>301'005.60</b>
9630.3120.01	TAXES EAU ET EPURATION	2'859.15	-	2'900.00	-	2'859.15	-
9630.3130.00	HONORAIRES ET PRESTATIONS DE TIERS	-	-	2'000.00	-	200.00	-
9630.3134.00	ASSURANCES	590.05	-	520.00	-	590.05	-
9630.3144.00	FRAIS IMMEUBLES (SOUS GERANCE REGIE BULLE)	40'610.70	-	57'930.00	-	34'146.80	-
9630.3144.01	FRAIS IMMEUBLES	24'314.70	-	12'000.00	-	20'830.00	-
9630.4470.00	LOCATIONS IMMEUBLES (SOUS GERANCE REGIE BULLE)	-	270'572.20	-	281'000.00	-	292'645.80
9630.4470.01	LOCATIONS TERRAINS	-	8'360.40	-	8'360.00	-	8'359.80
9630.4612.00	INDEMNITES COLL. PUBLIQUES	-	-	-	-	-	-
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>10'316.85</b>	<b>-</b>	<b>9'650.00</b>	<b>-</b>	<b>12'027.75</b>	<b>-</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>103'102.40</b>	<b>279'187.21</b>	<b>110'350.00</b>	<b>289'560.00</b>	<b>94'321.13</b>	<b>301'826.99</b>
	<b>TOTALISATION</b>	<b>113'419.25</b>	<b>279'187.21</b>	<b>120'000.00</b>	<b>289'560.00</b>	<b>106'348.88</b>	<b>301'826.99</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>165'767.96</b>	<b>-</b>	<b>169'560.00</b>	<b>-</b>	<b>195'478.11</b>	<b>-</b>

# TOTALS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>113'419.25</b>	<b>-</b>	<b>120'000.00</b>	<b>-</b>	<b>106'348.88</b>	<b>-</b>
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>5'115.00</b>	<b>-</b>	<b>3'000.00</b>	<b>-</b>	<b>4'715.00</b>	<b>-</b>
<b>300</b>	<b>Autorités et commissions</b>	<b>5'115.00</b>	<b>-</b>	<b>3'000.00</b>	<b>-</b>	<b>4'715.00</b>	<b>-</b>
3000	TRAITEMENTS COMMISSION BOURGEOISIALE	5'115.00	-	3'000.00	-	4'715.00	-
<b>31</b>	<b>Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio</b>	<b>73'576.45</b>	<b>-</b>	<b>82'000.00</b>	<b>-</b>	<b>65'938.75</b>	<b>-</b>
<b>312</b>	<b>Alimentation et élimination bien-fonds PA</b>	<b>2'859.15</b>	<b>-</b>	<b>2'900.00</b>	<b>-</b>	<b>2'859.15</b>	<b>-</b>
3120	TAXES EAU ET EPURATION	2'859.15	-	2'900.00	-	2'859.15	-
<b>313</b>	<b>Prestations de service et honoraires</b>	<b>5'356.30</b>	<b>-</b>	<b>8'420.00</b>	<b>-</b>	<b>6'445.10</b>	<b>-</b>
3130	CONVOCATION ASSEMBLEE	3'144.75	-	6'200.00	-	3'533.55	-
3132	HONORAIRES ORGANE DE REVISION	1'621.50	-	1'700.00	-	2'321.50	-
3134	ASSURANCES	590.05	-	520.00	-	590.05	-
3137	CONTRIBUTIONS IMMOBILIERES	-	-	-	-	-	-
<b>314</b>	<b>Gros entretien et entretien courant</b>	<b>64'925.40</b>	<b>-</b>	<b>69'930.00</b>	<b>-</b>	<b>54'976.80</b>	<b>-</b>
3144	FRAIS IMMEUBLES (SOUS GERANCE )	64'925.40	-	69'930.00	-	54'976.80	-
<b>317</b>	<b>Dédommagements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>250.00</b>	<b>-</b>	<b>200.00</b>	<b>-</b>
3170	DEDOMMAGEMENTS ET DEPLACEMENTS	-	-	250.00	-	200.00	-
<b>319</b>	<b>Diverses charges d'exploitation</b>	<b>435.60</b>	<b>-</b>	<b>500.00</b>	<b>-</b>	<b>1'457.70</b>	<b>-</b>
3199	FRAIS ASSEMBLEE	435.60	-	500.00	-	1'457.70	-
<b>34</b>	<b>Charges financières</b>	<b>34'727.80</b>	<b>-</b>	<b>35'000.00</b>	<b>-</b>	<b>35'695.13</b>	<b>-</b>
<b>340</b>	<b>Charges d'intérêts</b>	<b>34'727.80</b>	<b>-</b>	<b>35'000.00</b>	<b>-</b>	<b>35'695.13</b>	<b>-</b>
3401	INTERETS PASSIFS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS	34'727.80	-	35'000.00	-	35'695.13	-
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>-</b>	<b>279'187.21</b>	<b>-</b>	<b>289'560.00</b>	<b>-</b>	<b>301'826.99</b>
<b>44</b>	<b>Revenus financiers</b>	<b>-</b>	<b>279'187.21</b>	<b>-</b>	<b>289'560.00</b>	<b>-</b>	<b>301'826.99</b>
<b>440</b>	<b>Revenus des intérêts</b>	<b>-</b>	<b>254.61</b>	<b>-</b>	<b>200.00</b>	<b>-</b>	<b>821.39</b>
4401	INTERETS DES CREANCES ET COMPTES COURANTS	-	254.61	-	200.00	-	821.39
<b>447</b>	<b>Produits des immeubles du PA</b>	<b>-</b>	<b>278'932.60</b>	<b>-</b>	<b>289'360.00</b>	<b>-</b>	<b>301'005.60</b>
4470	LOCATIONS IMMEUBLES (SOUS GERANCE )	-	278'932.60	-	289'360.00	-	301'005.60
3	CHARGES	113'419.25	-	120'000.00	-	106'348.88	-
4	REVENUS	-	279'187.21	-	289'560.00	-	301'826.99
	<b>TOTALISATION</b>	<b>113'419.25</b>	<b>279'187.21</b>	<b>120'000.00</b>	<b>289'560.00</b>	<b>106'348.88</b>	<b>301'826.99</b>
	<b>RESULTATS</b>	<b>165'767.96</b>	<b>-</b>	<b>169'560.00</b>	<b>-</b>	<b>195'478.11</b>	<b>-</b>

## Tableau des flux de trésorerie 2025

Comptes	Libellés	CHF
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
	Résultat annuel	165'767.96
330	Amortissement du patrimoine administratif	0.00
351	Attributions aux financements spéciaux	0.00
451	Prélèvement sur les financements spéciaux	0.00
466	Amortissements des subventions des investissements	0.00
489	Prélèvement sur les capitaux propres	0.00
101	Augmentation (-) / Diminution (+) des créances	13'452.75
104	Augmentation (-) / Diminution (+) des actifs de régularisation	2'251.55
200	Augmentation (+) / Diminution (-) des engagements courants	0.00
204	Augmentation (+) / Diminution (-) des passifs de régularisation	-26'694.65
208	Augmentation (+) / Diminution (-) des provisions à long terme	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>154'777.61</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
590	Recettes d'investissement PA	0.00
690	Dépenses d'investissement PA	0.00
	Dépenses d'investissement PF	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>0.00</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
2010	Variation engagements financiers à court terme	-
2064	Variation des emprunts	-100'000.00
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-100'000.00</b>
<b>Variation des disponibilités et placements à court terme au bilan</b>		<b>54'777.61</b>
<b>Disponibilités et placements à court terme au bilan</b>		
100	Solde au 01.01.2025	561'785.37
100	Solde au 31.12.2025	616'562.98
<b>Variation des liquidités</b>		<b>54'777.61</b>

## **a) Limite d'activation, règles régissant la présentation des comptes**

La limite d'activation des investissements est fixée à CHF 20'000.00, conformément au Règlement des finances adopté le 12 décembre 2022

La présentation des comptes est conforme avec la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 et l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14 octobre 2019.

## **b) Principes relatifs à la présentation des comptes et régissant l'établissement du bilan**

Selon les exigences légales, le patrimoine financier a été réévalué au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à sa valeur vénale. Il n'y a pas de patrimoine administratif

## **c) Etat du capital propre**

L'état du capital propre est présenté à l'annexe 1.

## **d) Tableau des provisions**

Le tableau des provisions est présenté à l'annexe 2.

## **e) Tableau des participations**

Le tableau des participations est présenté à l'annexe 3.

## **f) Tableau des immobilisations**

Le tableau des immobilisations est présenté à l'annexe 4.

## **g) Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan sont listés à l'annexe 5.

## **h) Indicateurs financiers**

Non renseignés car pas représentatifs

**Capital propre**

Annexe 1

Capital propre		Augmenté par		Réduit par	
290		3510		4510	
291	-	3511		4511	
295	-			4895	
299	<b>8'743'745</b>	2990	<b>165'768</b>	2990	
	<b>8'743'745 CHF</b>				

**Provisions**

Annexe 2

Comptes	Libellé	Informations	
	Aucune provision pour l'année 2025		
Ecritures			
		-	-

# Participations

Annexe 3

Raisons sociales	Titres	Nombre	Valeur nominale	Valeur 31.12.2025
<b>Banque Raiffeisen Moléson</b> Société coopérative Siège: Bulle  Sociétaires au 31.12.2024: 30'040	Parts sociales	50	200	10'000

# Immobilisations

Annexe 4

Pas de patrimoine administratif

Patrimoine financier

		Valeur au bilan au 31.12.2024	Revalorisation	Dépenses 2025	Valeur au bilan au 31.12.2025
10800.00	Terrain agricole et rural (Ch. de Neyruz)	341'330.00	-	-	341'330.00
10800.01	Terrain à bâtir Parcelle 11 Aigle-Noir	6'660'000.00	-	-	6'660'000.00
10810.00	Bâtiments Aigle-Noir	6'706'066.92	-	-	6'706'066.92

**Engagements hors bilan**

Annexe 5

<b>Associations (participations bourgeoisiales)</b>	<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>Etat au 31.12.2025</b>
Aucun engagement hors bilan pour l'année 2025		